Le syndic,
[Nom et Prénom du syndic]
Représentant légal du Syndicat des Copropriétaires
Du [Nom du syndicat des copropriétaires]
[Adresse du syndic]
Tél [.]
Mail [.]

<u>Lettre recommandée avec accusé de réception</u>

Remise en main propre contre émargement ou récépissé

Lieu, le xx/xx/xxxx

ANNULATION ASSEMBLEE GENERALE 2020 POUR RAISONS SANITAIRES

Du [Nom du syndicat des copropriétaires]Du [date de l'assemblée générale au format : lundi 00 mois 20xx]

Mesdames, Messieurs,

Les copropriétaires du Syndicat des Copropriétaires du [Nom du syndicat des copropriétaires] ont initialement été convoquée en Assemblée générale le :

[Date de l'assemblée générale au format : lundi 00 mois 20xx] [Lieu] – [heure]

Cependant, compte-tenu des mesures sanitaires liées au COVID-19, cette assemblée générale ne pourra se réunir.

C'est pour cette raison qu'en notre qualité de représentant légal du syndicat des copropriétaires, par la présente nous vous informons annulons la tenue de ladite assemblée générale pour la reporter à une date ultérieure dont nous vous informerons une fois les mesures sanitaires levées.

En l'état actuel et pour votre bonne information, une loi « d'état d'urgence sanitaire » a été votée et a habilité le gouvernement pour légiférer par ordonnances.

Une première ordonnance du 25 mars 2020 a indiqué que les mandats de syndic qui devaient expirés durant la période de confinement seront prolongés jusqu'à la prochaine assemblée générale amenée à renouveler le mandat du syndic en place où à désigner un nouveau syndic qui devra se tenir sous 6 mois.

Afin d'éviter la paralysie des copropriétés, d'autres ordonnances devraient notamment préciser le report possible des assemblées générales.

En vous remerciant de toute l'attention que vous aurez su prendre à la présente, bien cordialement

Le syndic, [Nom et Prénom du syndic Signature]